Envoyé en préfecture le 03/07/2024
Reçu en préfecture le 03/07/2024
Publié le 04/07/2024
ID : 038-213800535-20240703-DB_240628_059-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DB_240628_059

FINANCES - BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2023

Membres du Conseil municipal	
En Exercice	35
Présents	20
Votants	28
Pouvoir(s)	8
Absent(s)	7

Séance du 28 juin 2024

Lieu : Halle Grenette

Date de convocation le 20 juin 2024

Président : M. Vincent CHRIQUI, Maire

Secrétaire de séance : Dorian MAILLET

Présents :
Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure GARNIER, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Christian CIOFFI, Odile MARTINI, Michaël AYDIN, Anne CROUZIER, Dominique CADI, Roger RICHERMOZ, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA

Absents :
Sébastien CHALESSIN, Semiha ALATAS, Anissa DAOUI, Damien PERRARD, Jean-Claude PARDAL, Laurent MAGUET, Aurélia MASSON

Excusés, ayant donné pouvoir :
Aurélien LEPRETRE, pouvoir à Dorian MAILLET, Myriam ABDERRAHIM, pouvoir à Marie-Claude SOUCHAUD, Océane ROULOT, pouvoir à Jean-Pierre GIRARD, Chantal BUSSY, pouvoir à Marguerite BACCAM, Laurent CAMPO, pouvoir à Hélène ACCETTOLA, Gaël LEGAY-BELLOD, pouvoir à Marie-Laure GARNIER, Isabelle RENARD, pouvoir à Odile MARTINI, Kévin DOREL, pouvoir à Roger RICHERMOZ

Le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire, peut se résumer comme suit :

CA 2023	Investissement		Exploitation		Ensemble	
Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	117 745,95 €	238 920,63 €	599 254,93 €	613 969,33 €	717 000,88 €	852 889,96 €
Résultats de l'exercice		121 174,68 €		14 714,40 €		106 460,28 €
Résultats reportés		187 721,27 €		992 134,61 €	0,00 €	1 179 855,88 €

Envoyé en préfecture le 03/07/2024
Reçu en préfecture le 03/07/2024
Publié le 04/07/2024
ID : 038-213800535-20240703-DB_240628_059-DE

Résultats de clôture		**308 895,95 €**		**1 006 849,01 €**		**1 315 744,96 €**
TOTAUX CUMULES	**117 745,95 €**	**426 641,90 €**	**599 254,93 €**	**1 606 103,94 €**	**717 000,88 €**	**2 032 745,84 €**
Restes à réaliser					0,00 €	
RESULTATS DEFINITIFS		**308 895,95 €**		**1 006 849,01 €**		**1 315 744,96 €**

Il est proposé au Conseil Municipal :

Monsieur le Maire s'étant retiré :

- **D'APPROUVER** le compte administratif de l'exercice 2023 ;

- **D'AUTORISER** le Maire ou un adjoint ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,

Adopte la délibération à la majorité des voix.

Vote(s) pour	22	
Vote(s) contre	0	
Abstention(s)	6	Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Michaël AYDIN, Kévin DOREL, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Envoyé en préfecture le 03/07/2024
Reçu en préfecture le 03/07/2024
Publié le 04/07/2024
ID : 038-213800535-20240703-DB_240628_059-DE

à Bourgoin-Jallieu ,
pour copie conforme,

Le Maire de Bourgoin- Jallieu
Premier vice-président de la CAPI délégué aux Mobilités
Vice-président du Département en charge de la Transition écologique

Signé par : Vincent CHRIQUI
Date : 03/07/2024
Qualité : Maire de Bourgoin-Jallieu, Premier vice-président de la CAPI délégué aux Mobilités, Vice-président du Département en charge de la Transition écologique

Le secrétaire de séance
Dorian MAILLET

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en préfecture par voie dématérialisée et publié.

Le présent acte peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble.